

**COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR
DU BAS-RHIN**

☒ Maison Départemental des sports
4, rue Jean Mentelin B.P. 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2
☎ **03.88.29.55.18**

**CRITERIUM DES ECOLES DE TIR DU BAS-RHIN
CARABINE & PISTOLET**

**REGLEMENT :
2011**

STRASBOURG Le 19 décembre

Monsieur le Président.

Le **CDT67** organisera à nouveau cette année un critérium réservé aux jeunes qui tirent les épreuves selon le règlement des **ECOLES DE TIR**.

Ce critérium est ouvert à tous les jeunes nés avant **31 Décembre 1999**, licenciés dans une société affiliée au **CDT 67**.

Le critérium des écoles de tir 2012 se tirera les samedis après-midi et les dimanches, selon le nombre de participants.

Les disciplines retenues sont "**CARABINE ET PISTOLET 10M**".
LE CRITERIUM SE DEROULERA EN 3 TOURS + UNE FINALE.

1) PROGRAMME DE TIR :

Tout le critérium se tirera conformément au règlement général des écoles de tir 2010-2011,

POUSSINS :

Essais illimités + 30 plombs de match (**durée 1H**).
Nés après le 31/12/2001, **debout, appui sur BLOC RESSORT.**

BENJAMINS :

Essais illimités + 30 plombs de match (**durée 1H**). Nés entre le 01/01/2000 & le 31/12/2001, debout, support à assistance modulable obligatoire.

MINIMES :

Essais illimités + 40 plombs de match (**durée 1H15**). Nés entre le 01/01/1998 & 31/12/99, debout, sans appui.

Les participants devront se munir de leur bloc ressort ou potence réglementaires.

2) CIBLES ET FEUILLES DE MATCH:

Les cibles et les feuilles de match seront fournies par le **CDT 67**.
Chaque tireur devra remplir une feuille de match individuelle avant le tir.

3) PLAN DE TIR :

Le **CDT 67** établira un plan de tir définitif comprenant tous les tours.

Les séries seront tirées par catégorie dans la mesure du possible.

4) ARBITRAGE :

L'arbitrage sera assuré par **les arbitres** du **CDT 67** et des bénévoles des sociétés participantes.

5) CLASSEMENTS :

Après chaque tour il sera établi un classement individuel et par équipes. Le classement individuel se fera par catégorie **sans distinction entre garçons et filles**.

Le classement individuel final se fera par le total des deux meilleurs résultats des trois tours + le résultat de la finale.

Pour les équipes il sera tenu compte des trois meilleurs résultats de chaque société, donc il faut au moins 3 tireurs de chaque société par tour pour figurer dans le classement final.

Le classement final par équipe se fera en tenant compte des quatre résultats de chaque équipe.

6) FINALE :

A l'issue des trois tours, la finale se tirera en ligne par catégorie.

7) ENGAGEMENT :

Les engagements sont à faire à l'aide du formulaire ci joint.

Le tout est à envoyer à:

✉ **CD TIR du BAS-RHIN**
Maison des Sports
4 rue Jean Mentelin B.P. 95028
67035 STRASBOURG CEDEX 2
E-mail : c.hunzinger@crosa.com FAX: 03 88 30 18 46

☞ DELAI D'ENGAGEMENT:04 /02/2012

N.B: Pour participer au critérium il n'est pas obligatoire de posséder une école de tir déclarée.

Chaque tireur devra se présenter PERSONNELLEMENT, muni de sa licence F.F.TIR 2011-2012 avec visa médical obligatoire dès le premier tour. Tout tireur sans licence ou sans visa se verra refuser l'accès au stand de tir.

8) DROITS D'ENGAGEMENT:

5,5 €. par discipline en individuel - Gratuit par équipe. Facture après la Finale.

9) RECOMPENSES:

1 médaille aux trois premiers par catégorie en individuel:

1 coupe à la première équipe dans chaque catégorie.

10) Calendrier

1° Tour	18 & 19 février 2012	KALTENHOUSE
2° Tour	10 & 11 mars 2012	MELSHEIM
3° Tour	02 & 03 juin 2012	KALTENHOUSE
Finale	23 & 24 juin 2012	MELSHEIM

RESP. JEUNES
Daniel DURAND